



# Conseil consultatif des Aînés

## PROCES-VERBAL de la REUNION du 21 juin 2018

---

### **Présents :**

Mesdames et Messieurs J. ALIXIN, R. BARAS, C. BOURDOUXHE, M. DECHARNEUX, M. DECRUYENAERE, S. DELOGE, M. DIEPART, J. FAUCONNIER, J. HARDY, Th. HERBIET, J-L. JOSKIN, M-Th. LEDENT, M. LIEGEOIS, C. MARICHAL, M. MERSCH, M. SIROTTI, Th. VERVLOET ;

Monsieur Ph. LABALUE, Président ;  
Madame C. HERMAN, Secrétaire.

**Excusés** : Mesdames et Messieurs L. BRISSA, J. DELCOUR, A. DUCHESNE, M. FRANCOIS-REINKIN, S. WILMOTTE et V. GODET.

A la demande du Président, absent en début de séance, Madame Céline HERMAN ouvre la séance à 11h10.

### **1. APPROBATION du PV de la séance du 22/03/2018**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2. RAPPORT des commissions provinciales**

Claudine MARICHAL, rapporteur

#### **Commission du 26 mars 2018**

« **Grands-parents et familles d'aujourd'hui : une multitude de relations intergénérationnelles à ada(o)pter ?** par Anne JAUMOTTE, chargée de projet de ENEO, mouvement social des aînés.

- Comment les grands-parents peuvent-ils **trouver leur place** au sein de tribus familiales qui ont maintenant diverses formes (familles recomposées, monoparentales, recomposées lors d'un décès, couples mixtes, handicapés, familles 'Tanguy', ménages sans enfant, ...)

D'après Jacques ATTALI, « nous allons être des nomades dans l'espace ». Le seul endroit qui ne bougera pas = les grands-parents.

Ceux-ci ont également changé : ils ont enfants, petits-enfants et leurs propres parents. On ne parle pas assez des arrière-grands-parents (le 4ème âge et le 5ème âge).

La société change ! Il y a plus de séparations et de divorces à l'âge de la pension ; le marché du travail influence la vie familiale. La génération actuelle veut tout, tout de suite, pour être heureux 24h/24.

La famille est un ensemble de personnes reconnaissant une appartenance familiale commune. Il n'est plus question de liens familiaux directs.

- **Entretenir des liens** : le rôle des grands-parents est à conjugaison variable. Ils donnent de l'affection sans enjeu d'éducation (laissée aux parents) ; ils doivent parfois poser des limites dans leur propre rôle.

Ils ont mission de transmission familiale de la mémoire collective, inscrire les petits-enfants dans la filiation, les inscrire dans l'histoire familiale (chacun est différent, unique dans son genre). Les grands-parents sont des facilitateurs, des soutiens à l'écoute bienveillante. Mais il faut savoir mettre des limites, réfléchir aux projets que l'on propose avant de les réaliser.

L'image des seniors que l'on donne parfois dans les media, publicités, etc.. sur le vieillissement est une image de maladie, de dépendance, ...

Quelle attitude adopter : que faire, que dire ou ne pas dire ?

Placer l'enfant au centre de la communication : qu'est-ce qui n'est pas négociable, qu'est-ce qui est possible ? Qu'est-ce qui est bon pour lui, pour moi ?

Quels sont les moyens pour atteindre les objectifs, le bien-être de chacun ? Tout cela est à définir ensemble.

Si cela devient difficile, il faut se faire écouter par des personnes compétentes. Le droit des grands-parents est inscrit dans le Code civil.

- **Table de discussion autour du mode de fonctionnement de la commission provinciale seniors** par Nathalie SIMON, Directrice du Service itinérant de Promotion de la Santé de la Province de Liège.

Le rôle de la province est la prévention pour améliorer la qualité de vie, le maintien chez soi.

Nous allons rencontrer la députée Katty FIRQUET pour mettre au point ce mode de fonctionnement.

Selon les personnes présentes, il faudrait que cette commission devienne un Conseil consultatif provincial des Aînés avec échanges entre plus de participants des Conseils consultatifs des Aînés communaux.

### **Commission du 16 mai 2018**

Présents pour Chaudfontaine : R. BARRAS, Cl. MARICHAL et C. HERMAN de l'Echevinat des Affaires sociales

### **Rencontre avec la députée Madame Katty FIRQUET en charge des affaires sociales et maintenant de la santé pour le territoire de la Province de Liège (84 communes)**

Suite à la demande formulée lors de la réunion précédente, cette rencontre était prévue pour définir les actions entre la Province et les Conseils consultatifs des Aînés communaux.

Le rôle de la Province est l'information, la prévention (pas la prise en charge des personnes) pour améliorer la qualité de vie des seniors, le maintien chez soi, pour venir en aide aux citoyens, les informer puis les orienter vers la bonne association qui pourra les prendre en charge.

Pour rappel, ALISS reprend les 3000 associations existantes qui proposent une aide en matière sociale en Province de Liège.

Lors de ces réunions, la rencontre avec d'autres CCA permet d'échanger sur les différentes expériences organisées dans leurs communes et voir ce qu'on peut faire pour éventuellement s'en inspirer.

On peut également délocaliser ces réunions pour avoir un contact plus direct avec les CCA. On remarque que tous les conseils contactés n'assistent pas à ces assemblées.

**Conclusion** : les services de Madame FIRQUET vont établir une synthèse des rapports d'activités de chaque conseil consultatif communal des aînés, de leur mode de fonctionnement, une cartographie des 84 communes de la Province qui ont déjà un CCA. Cela permettra de contacter les autres communes pour voir si une mise en place de ce conseil est envisagé.

Un thème, choisi selon les demandes faites lors des réunions, fera l'objet d'une étude. Ce thème répondra bien-sûr aux questions citoyennes des seniors qui se posent dans les communes. Chacun verra si, dans sa propre entité, on pourra y adhérer.

N'oublions pas que toutes les communes n'ont pas les mêmes structures ni les mêmes besoins.

Claudine MARICHAL fait remarquer que, par rapport aux autres communes, notre CCA est dynamique et propose beaucoup d'activités.

Une petite dizaine de CCA sont représentés lors de ces réunions provinciales et, avec le nouveau système proposé, on espère que les échanges seront encore plus enrichissants.

Madame J. ALIXIN trouve qu'il est important d'aborder le sujet des transports adaptés dans la commune. Il y a CALIDIPOLES, le service de notre CPAS 04/361 56 24, les différents transports organisés par les mutuelles et MOBILOK dont Madame ALIXIN demande qu'on rappelle les coordonnées : rue du Chaffour, 21 à Harzé – tél : 04/375 46 72.

### **3. RAPPORT des différents GROUPES de TRAVAIL**

#### **A) Commission Loisirs et Vie des Quartiers**

Jacques FAUCONNIER, rapporteur

Le groupe s'est réuni le 18 avril.

Les conférences dans les différentes maisons de repos se déroulent normalement et sont suivies par les membres du groupe. Depuis le début de l'année, cinq conférences ont été programmées. Il reste une conférence sur la Birmanie et 4 projections sont prévues pour le second semestre.

Le programme de la saison 2018/2019 des conférences à l'Espace Beaufays est pratiquement terminé. Nous avons retenu :

- le site de la colline de Chèvremont, diaporama de Claudine MARICHAL ;
- l'Asie, l'Océanie et l'Amérique du sud, films vidéos HD de Michel CHARLIER ;
- les Pouilles, diaporama de Jean KOKELBERG ;
- l'Ecosse, terre des îles, film HD de Dany MARIQUE ;
- et un sujet en préparation de Francis DECRESY (diaporama/video HD)

Nous n'attendons plus que l'aval des membres du groupe.

Le spectacle musical « Les duos célèbres de Roby et Caroline » de notre après-midi récréative du 23 avril dernier a obtenu un vif succès. La variété des tubes et la qualité des interprètes étaient au

rendez-vous. Les nombreux spectateurs ont apprécié.

Le traditionnel goûter à l'issue du spectacle, préparé par le personnel des Affaires sociales, a clôturé cette après-midi musicale et festive.

Je dois toutefois noter que la collaboration avec la direction du Casino laissa à désirer. Transporter des chaises sans diable et les entreposer dans des locaux annexes n'est pas une mince affaire ! Et que dire de l'ambiance !!!!

De plus, je trouve inadmissible que les responsables du Casino nous aient filmés.

Une bonne trentaine de convives ont participé au barbecue du 14 juin à Source O Rama. Très bonne ambiance, menu copieux (15 €) préparé par la Régie des Quartiers, aidée par quelques membres du personnel des Affaires sociales, boissons offertes, ... bref encore une belle journée... sous un beau soleil. Merci et bravo à Céline qui a guidé la petite promenade dans le parc Hauster.

## **B) Commission Mobilité et Sécurité**

Jacques FAUCONNIER, rapporteur

Depuis la dernière séance, le groupe s'est réuni le 16 avril et le 16 mai.

Peu ou pas de nouvelles concernant la suite donnée aux fiches Mobilité transmises depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Idem concernant la vignette 'Je respecte aussi le code de la route' et le projet de la charte.

La commission a décidé de profiter de l'enquête publique du « Plan communal de Mobilité de Chaudfontaine' pour y inclure certains contenus de fiches en attente.

A ce jour, chaque demande a reçu un accusé de réception du formulaire de l'enquête transmis à la Cellule communale de Mobilité. On sait qu'il y a un nombre important de demandes et de remarques à traiter et qu'elles recevront une réponse sur leur issue : possible / pas possible / etc mais il faudra aussi l'attendre.

Cette situation nous interpelle et pose la question sur l'importance accordée aux fiches Mobilité et autres démarches par les autorités compétentes et du bien fondé de notre action. Peut-être que cette période de début de campagnes des élections communales met déjà les autorités communales en affaires courantes.

Pour le bon fonctionnement de la commission et pour éviter le découragement de certains membres, puissent ces questions obtenir rapidement une réponse.

Nous demandons au Président, Monsieur Philippe LABALUE, d'être notre porte-parole.

Monsieur J-L. JOSKIN informe l'assemblée que 85 avis ont été donnés par rapport au plan communal de mobilité.

Il rappelle que ce sont des suggestions et que toutes les idées émises ne seront pas prises en compte. Les principales préoccupations relevées sont : la vitesse excessive, la mobilité douce, le manque de places de parking, le parking sauvage, les projets urbanistiques (cadre de vie).

Le Président entre en séance à 11h45.

## **C) Commission Intergénérationnelle**

Claudine MARICHAL, rapporteur

R. BARAS, C. MARICHAL et C. HERMAN de l'Echevinat des Affaires sociales (J-L JOSKIN

étant excusé) se sont réunis le 11 juin.

**Rapport de la réunion du 28 mai** avec le groupe du Carrefour des Générations en présence de l'Echevine de la Jeunesse.

En réponse aux questions posées par les bénévoles lors de notre dernière rencontre, il a été confirmé que ceux-ci étaient bien assurés lors des manifestations. De plus, le nombre d'enfants encadrés par une personne lors des activités respecte bien les normes prescrites par l'ONE.

**Activités** : comme on ne peut plus placer de flyers dans les mallettes, l'Echevinat de la Jeunesse a rédigé une brochure reprenant les diverses activités proposées pendant le trimestre. De cette façon, les parents sont bien avertis des différentes activités proposées aux enfants.

Afin de répondre à une demande de nombreux parents d'organiser des activités lors des journées pédagogiques, un test a été effectué à l'école de Beaufays le 24 avril dernier. Différentes activités ludiques étaient prévues. Cela a obtenu un réel succès. Il faudra étudier comment en organiser d'autres, à quel endroit et avec qui (bénévoles aidant les animateurs).

**Après-midi intergénérationnelle du 28 juin prochain** organisée par l'Echevinat des Affaires sociales comme les autres années dans le parc communal de Vaux de 13h30 à 16h30.

Y participeront le Plan de Cohésion sociale, la Ribambelle, les Pirates, les Seniors et la Pétanque. Les familles y sont également invitées.

Il y aura d'anciens jeux en bois, initiation à la pétanque, parcours d'orientation. Un goûter est prévu. En cas de pluie, le local du parc communal sera notre plan B !

#### **4. DIVERS**

Un membre s'interroge sur ce qu'il faut faire lorsqu'on constate qu'un avaloir est bouché. L'assemblée lui rappelle qu'avec l'application BetterStreet, c'est simple et efficace !

Monsieur BARAS fait remarquer que l'application Wallonie en Poche est très pratique et que l'on peut obtenir, grâce à elle, un maximum d'informations sur notre commune.

La prochaine séance est fixée au **jeudi 6 septembre à 11h** dans la Salle des Mariages de l'Administration communale à Embourg.

Le Président clôture la séance à 12h10.